



IV. LE MANIFESTE

du Courant pour une **ECOLOGIE HUMAINE**

PRÉAMBULE

Membres du Courant pour une écologie humaine, nous partageons le constat d'un profond besoin de réorientation et de reconstruction des sociétés et de leurs institutions, qui concerne les formes de la vie en commun et les modes de développement. Car nous observons sur la planète une progressive altération des conditions d'une vie pleinement humaine. Cette altération est liée à une dégradation continue de la qualité et de la fécondité des milieux culturels et naturels.

Nous constatons aussi que la préoccupation pour l'environnement n'est pas récente. Depuis des décennies, la question écologique est discutée ; elle a inspiré de multiples politiques publiques et des conférences internationales ; elle a généré la production de normes environnementales dans le champ économique et elle a largement irrigué la culture occidentale. Malgré cet effort apparent, les résultats sont médiocres : la dégradation de l'environnement n'est pas endiguée par l'effervescence du discours écologique.

Pour nous, cette situation résulte d'une mauvaise évaluation des priorités. L'enjeu écologique majeur, c'est la personne humaine, sa

dignité et son intégrité. Le désastre environnemental est une conséquence de la violence faite à l'homme. Il se traduit par une évolution insidieuse vers la primauté de l'avoir et du confort sur l'être, par une prédominance de la performance sur la relation et par l'avènement d'une liberté réduite à l'accomplissement des désirs individuels. Tandis que se multiplient les stimulations futiles, de nombreuses personnes expérimentent dans leur vie une perte de sens et éprouvent un sentiment d'impuissance lorsqu'il s'agit d'orienter leur liberté. Traduction immédiate de ce manquement à la personne humaine, son environnement naturel est considéré avec mépris. Quand l'homme est considéré comme une ressource, la nature n'est plus considérée que comme une ressource, exploitable sans limite.

« Chacun ne peut s'accomplir qu'en découvrant comment **vivre ensemble** dans l'environnement qui est notre bien commun. »

C'est donc la place des personnes humaines dans l'orientation de notre société qui est au cœur de la question écologique : déshumanisés, nos systèmes de gouvernance deviennent

procéduriers. Or, la complexité du monde, marqué par un double mouvement de globalisation et de spécialisation, nécessite la contribution de chacun pour orienter sa propre vie et contribuer avec les autres au bien commun. Dans un contexte d'interdépendance croissante entre les êtres humains, entre les peuples, entre les êtres vivants, chaque personne a besoin d'expérimenter cette responsabilité personnelle : il y va de sa dignité. Chacun ne peut s'accomplir qu'en découvrant comment vivre ensemble dans l'environnement qui est notre bien commun. La construction de la confiance dans l'homme et dans les hommes est une dimension essentielle du chemin à parcourir.

Avec le Courant pour une écologie humaine, nous nous proposons de mettre le bien de la personne humaine au cœur des orientations et des décisions de notre société. Cette ambition doit reposer sur une proposition anthropologique et sur une vision de l'homme et de la société incluant une pacification des relations entre l'homme et la nature : c'est l'objet du présent manifeste. Il en découle les principes essentiels qui doivent guider une transformation de la société par l'homme et pour l'homme.

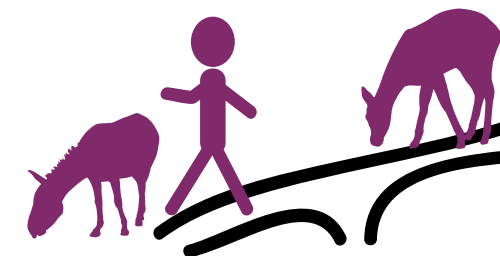
POURQUOI AGIR ? L'HOMME RESPONSABLE DE SON MILIEU

L'être humain vit dans un milieu dont les dimensions sociales et naturelles sont étroitement liées. Elles doivent être envisagées dans leurs interactions et dans leur unité. La distinction entre une sphère sociale et économique d'une part, et une sphère environnementale et naturelle d'autre part est un réductionnisme que nous récusons. L'homme vit et agit dans une unique biosphère, dont il est solidaire : l'enlacement des dimensions sociales et naturelles constitue notre milieu de vie, tel qu'il est perçu par la conscience humaine.

L'activité des hommes a pour fin de façonner ce milieu afin de rendre la vie plus sûre et plus juste, c'est-à-dire meilleure. Mais elle peut aussi causer des dégradations qui rendent finalement la vie humaine plus difficile et parfois impossible. Cette ambivalence qui marque l'humanité, nous en rend responsable.

Nous affirmons que les relations complexes des êtres humains avec leur milieu sont ordonnées à la vie des hommes, à son déploiement et à sa qualité. Ainsi se définit la pierre angulaire qui permet de bâtir une écologie humaine :

Écologie, au sens où le discours (*logos*) sur cette maison commune (*oikos*) que forme le milieu so-

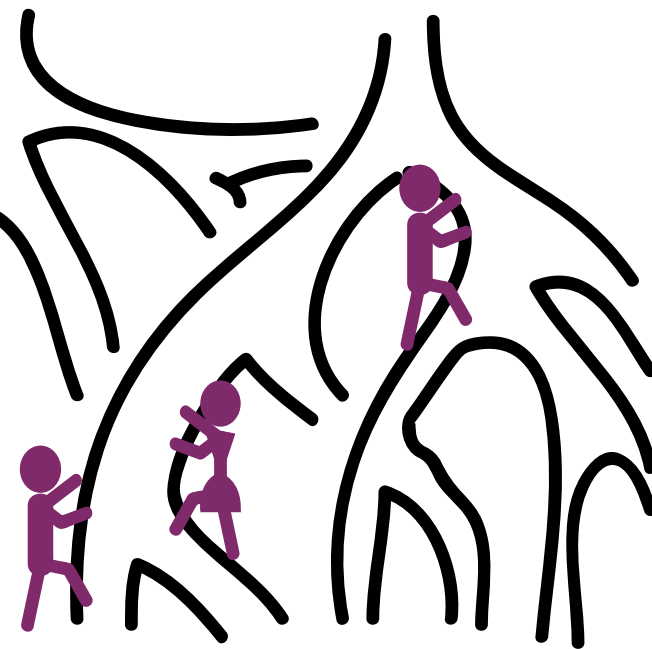
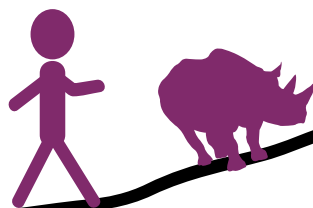


cial et naturel doit tenir compte des multiples interactions favorisant ou dégradant la vie.

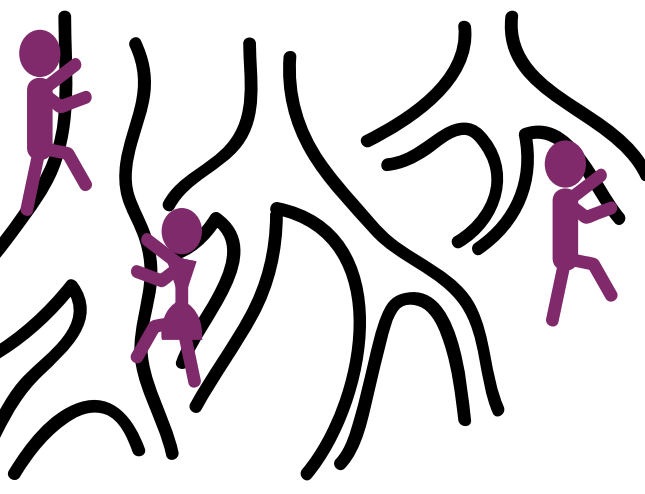
Écologie humaine, car c'est à partir de l'expérience concrète de la vie que partagent tous les êtres humains, et de la conscience qu'ils en ont, que peuvent se déterminer les conditions civiques et politiques favorables à l'épanouissement de la vie, ultime finalité de l'activité humaine.

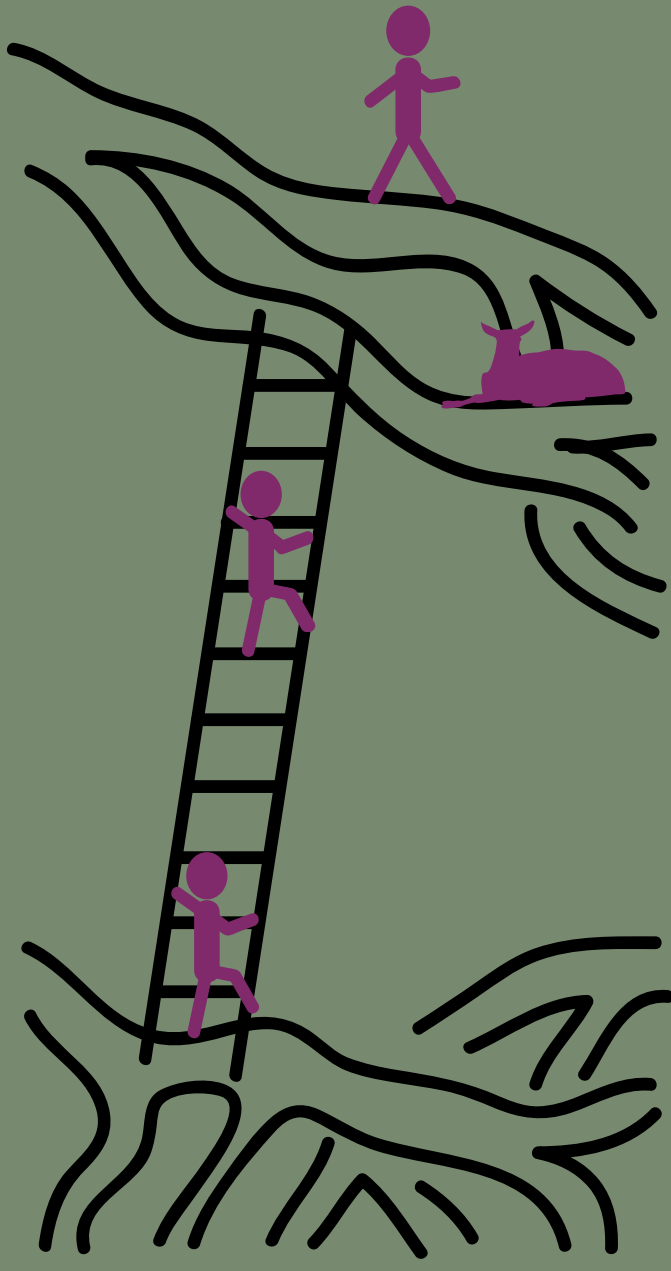
Nous devons donc prendre en compte autant les conséquences naturelles de nos activités sur notre milieu, la qualité de l'air et de l'eau, les équilibres ou la diversité des vivants, que leurs conséquences sociales sur la famille, l'appartenance à un peuple et à son histoire, le territoire et le temps collectif ou encore les langues et les cultures qui assurent la possibilité d'un discours commun. Car c'est « un tout ». Il appartient à chaque génération de léguer aux générations futures, non seulement une planète habitable, mais aussi des repères anthropologiques propres à favoriser l'épanouissement de chacun.

Cette cohérence du regard caractérise l'écologie humaine. Il convient d'en préciser les fondements anthropologiques.



« L'activité des **hommes** a pour fin de façonner ce milieu afin de rendre la vie plus sûre et plus juste, c'est-à-dire meilleure. »





Fonder l'action sur la personne humaine

Nous affirmons la nécessité de prendre en compte « le bien de tout l'homme, de tous les hommes ». Tel est le point d'ancrage d'initiatives ou de politiques compatibles avec une écologie humaine. Toute personne est digne d'être respectée et accueillie du seul fait qu'elle existe. Ce principe ne souffre aucune restriction et, de ce fait, il permet de fixer une mesure humble à notre engagement. Le critère ultime justifiant l'activité humaine sur son milieu est de le rendre favorable à l'épanouissement de la vie de chaque personne vivante, présente et à venir.

Pour tout l'homme. Le Courant est inspiré par « une anthropologie à 360 degrés » qui embrasse l'être humain dans toutes les dimensions qui favorisent l'épanouissement de sa vie.

Nous considérons, notamment, comme d'égale dignité les trois dimensions physique, intellectuelle et spirituelle par lesquelles se manifeste la présence de l'être humain dans son environnement. On ne peut en déconsidérer aucune sans attenter à l'intégrité et à la liberté de la personne. La dimension spirituelle, en particulier, quelle que soit son expression, ouvre à la possibilité du sacré, c'est-à-dire à un dépassement du cadre défini exclusivement par la culture humaine. Elle permet d'échapper aux déter-

minismes politiques, techniques ou utilitaristes qui pourraient faire de l'être humain un moyen au service d'une unique fin matérielle, et son environnement, un simple pourvoyeur de ressources à utiliser.

Pour tous les hommes. Les êtres humains sont fondamentalement interdépendants. Cette interdépendance est attestée dès la procréation. Dès son origine et durant toute sa vie, l'être humain a besoin d'autrui pour survivre, être protégé, se connaître et se développer. Le lien entre chaque personne et son milieu se fait par les multiples affinités et appartenances, familiales et sociales, les engagements dans des corps intermédiaires, professionnels, économiques, politiques ou culturels qui permettent à chacun de construire son identité et de trouver les conditions de son épanouissement et de sa liberté. Ainsi se définit la solidarité de la famille humaine. Il ne peut y avoir d'écologie authentique, c'est-à-dire de souci de la maison commune, qui exclurait des personnes humaines jugées indignes de l'habiter. Cette revendication anthropologique est le socle de notre action. Elle reste ouverte à des approfondissements, à la prise en compte des apports des sciences humaines et sociales pour une observation bienveillante et exigeante du travail des êtres humains qu'il soit physique, intellectuel ou spirituel, destiné à rendre notre milieu plus favorable à la vie.



Rendre favorable à la vie le milieu social et naturel

La qualité du milieu dans lequel vivent les êtres humains favorise ou non leur plein épanouissement. Elle suppose sept impératifs :

- des conditions de vie matérielle décentes ;
- l'impartialité de la justice ;
- la liberté personnelle d'expression, d'action et de croyance ;
- une insertion harmonieuse dans son environnement naturel ;
- un égal accès à la contemplation esthétique ;
- une participation pleine et entière à la responsabilité, personnelle et avec d'autres, du bien commun ;
- la responsabilité de transmettre aux générations futures un milieu de vie tel que les six impératifs précédents puissent aussi s'appliquer à elles.

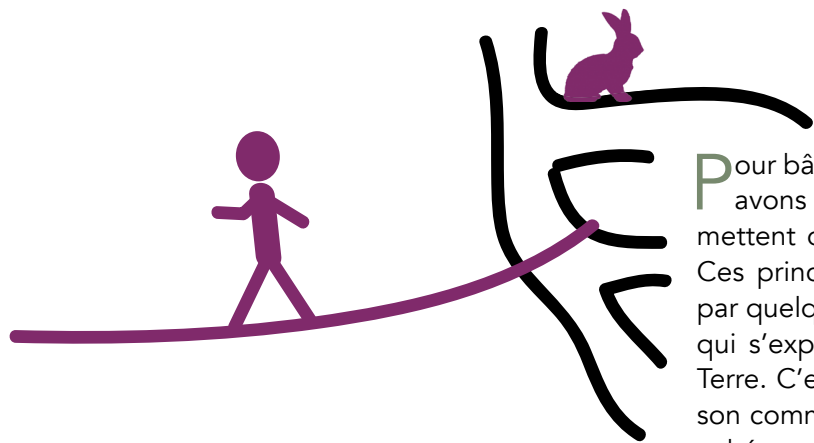
Ces sept impératifs, qu'il faut articuler avec le besoin d'entretenir des relations interpersonnelles confiantes, peuvent s'exprimer de nos jours dans l'organisation démocratique des acti-

vités publiques. Ils peuvent être entravés par des intérêts privés qui les fragilisent ou qui tendent à imposer aux hommes une perspective utilitariste et déterministe de leur vie.

Notre engagement pour une écologie humaine nous conduit à discerner sans a priori ce qui, dans l'activité humaine favorise ou abîme l'environnement, ce qui le rend fécond ou stérile. Le milieu social et naturel procure aux êtres humains des droits et impose des responsabilités à l'égard d'eux-mêmes, des autres êtres vivants et de cet environnement qui ne leur appartient pas et qui constitue un système complexe et fragile. La responsabilité de l'homme à l'égard de la nature exige en particulier de la respecter pour ne pas la transmettre défigurée et appauvrie aux générations futures. Il en est de même du patrimoine culturel comme des structures économiques qui ne sauraient faire porter sur l'avenir les conséquences de décisions prises pour satisfaire les intérêts du présent. Cette responsabilité à l'égard de l'environnement commun est la marque d'une civilisation accomplie.

« Le milieu social et naturel procure aux **êtres humains** des droits et impose des responsabilités à l'égard d'eux-mêmes. »

SELON QUELS PRINCIPES AGIR ? LA PERSONNE HUMAINE COMME MESURE



« Nous considérons que c'est à « hauteur d'homme » que doit se bâtir la **maison commune**. »

Pour bâtir ensemble notre maison commune, nous avons besoin de principes directeurs qui permettent de rendre cohérentes les actions menées. Ces principes ne peuvent relever de plans définis par quelques « grands architectes » ou gouvernants qui s'exprimeraient à la place des habitants de la Terre. C'est l'action de chacun qui bâtira cette maison commune. Encore faut-il que ces actions soient cohérentes. Or cette cohérence fait clairement défaut dans le monde d'aujourd'hui et particulièrement sur la question écologique. Cela conduit, malgré d'innombrables bonnes volontés, à des résultats très éloignés des discours.

Fidèles à notre anthropologie inspiratrice, nous considérons que c'est à « hauteur d'homme » que doit se bâtir la maison commune. Aussi faut-il dégager une perspective et quelques principes que chaque être humain peut s'approprier, pour devenir, à son échelle, architecte et ouvrier de l'écologie humaine.

Une perspective : agir en vue du bien commun

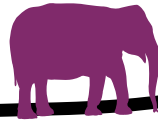
Il y a « bien commun » dès lors que le bien personnel s'accroît en contribuant au bien de tous, et que le bien de tous s'accroît en servant le bien personnel. C'est pourquoi, nous considérons qu'un engagement pour une écologie humaine implique que l'action de chacun se valorise par le fait même qu'elle contribue au bien de tous. Quelle que soit la tâche qu'elle accomplit, chaque personne se perfectionne

ainsi en participant à la construction de la maison commune. Le sens de son travail, si humble soit-il, c'est que cette maison soit habitable et accueillante à la vie.

Il convient donc que nous agissions « à hauteur d'homme », c'est-à-dire à partir de ce que vivent, ressentent et expérimentent concrètement les êtres humains. Au cœur de l'expérience humaine figure le corps sexué : temps compté pour chaque homme ; réalité de sa fragilité face aux conditions naturelles ; perspective d'une mort inéluctable. Nous reconnaissons en particulier la dignité des personnes les plus fragiles, qui ont, comme toutes les autres, un besoin vital d'attention et de considération mais qui sont, davantage que les autres, dépendantes des conditions facilitant ou non leur vie dans le milieu social et naturel. Dans l'esprit de l'écologie humaine, trois primautés doivent être respectées : celles de l'être sur l'avoir, de la relation sur la performance et de la responsabilité sur l'intérêt.

Le bien de tout l'homme et de tous les hommes reste la mesure et la justification des activités humaines et de leur fécondité. La personne humaine ne peut jamais être traitée comme un objet, un simple moyen, un outil à perfectionner ou une « variable d'ajustement ». De même, son environnement ne peut pas être accaparé par certains comme une ressource à consommer.





Trois principes pour bâtir notre maison commune

Pour agir à l'établissement d'une écologie humaine, nous nous guidons sur trois principes : choisir la bienveillance, reconnaître ce qui entre nous sont des « communs » et définir les actions justes à partir de leurs effets sur les vivants les plus vulnérables.

Choisir la bienveillance

Être bienveillant, c'est considérer le bien, veiller au bien, agir pour le bien. Nous affirmons que chaque personne est capable du bien. Cela ne signifie pas que tout acte est « naturellement bon » mais que la capacité au bien est ancrée dans la condition de l'homme au même titre que la raison. La bienveillance consiste à observer notre milieu social et naturel à partir de ce postulat. Elle implique donc lucidité et réalisme. Le choix de la bienveillance permet d'envisager des dialogues et des solutions échappant aux clivages fondés sur des jugements de valeurs, de classes ou de catégories, dont il faudrait déduire des gagnants et des perdants, des bons et des méchants, des purs et des impurs. La bienveillance, n'exclut pas la confrontation des idées. Elle met en avant la capacité commune au bien comme ce qui rapproche et relie, contre les préjugés qui éloignent et divisent. Dans la rencontre interpersonnelle, elle privilégie le discernement honnête pour reconnaître les points d'entente et de divergence.

Reconnaître nos "communs"

Nous affirmons la nécessité, pour les hommes, de renouveler leur désir de construire la société en l'articulant aux possibilités offertes par la nature et de refonder en permanence les conditions de cette vie en société. Or certaines ressources font l'objet d'une appropriation privée, au détriment des autres êtres humains, alors qu'elles doivent être détenues, développées ou simplement gérées ensemble. Car c'est seulement ainsi que peut se construire un milieu social et naturel favorable à la vie.

Nous pourrons bâtir notre maison commune en reconnaissant ce qui nous est commun, et qui nécessite que nous en prenions soin ensemble. Cette préoccupation appelle le dépassement des formes politiques et des régimes où les individus seraient uniquement en charge de leurs intérêts personnels tandis que l'État (et ses experts) ou le marché (et sa main invisible) auraient l'exclusivité de l'orientation de la vie collective. Nous affirmons au contraire que chacun doit prendre sa part de responsabilité dans la gérance de ce qui nous est commun, à commencer par celle de la nature qui constitue notre milieu de vie.

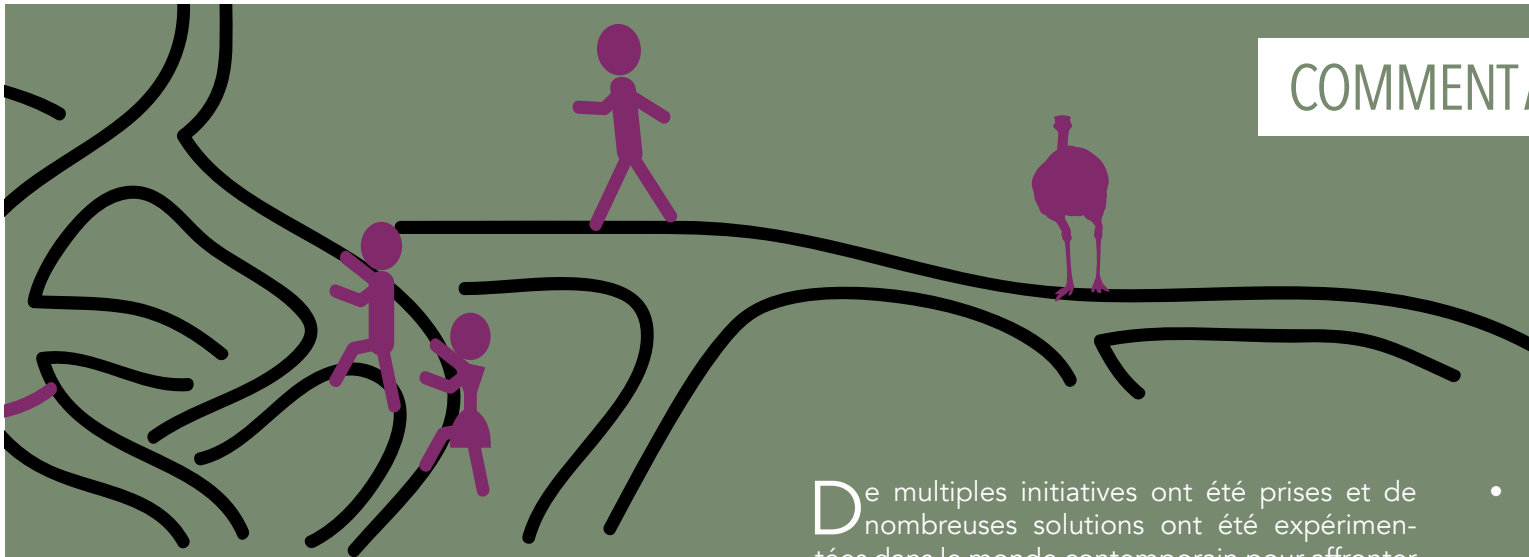
Nous considérons que le politique doit se fonder sur le déploiement de formes intermédiaires de communautés animées d'une culture de responsabilité et de participation et sur leur juste articulation avec l'État et le marché. Nous assumons à ce titre une perspective authentiquement politique.

Agir à partir du plus vulnérable

La prise en compte de la vulnérabilité dans l'action commune est un indicateur du degré de développement d'une civilisation. La vulnérabilité appartient à la condition humaine et le milieu culturel ne doit pas empêcher d'accueillir et de respecter chaque personne, quelles que soient ses imperfections, ses maladresses et ses erreurs. **Nous désavouons les politiques qui se placent à des niveaux abstraits, surévaluant les capacités humaines et rêvant d'hommes parfaits.** C'est au contraire à partir de la personne la plus vulnérable et de son incidence sur elle que se définit une action soucieuse d'écologie humaine. En ce sens, la formule fameuse « les pauvres sont nos maîtres » prend sa véritable force. C'est en tenant compte de leurs difficultés que le bien commun se réalise pleinement et qu'il n'est pas confondu avec le bien-être de privilégiés satisfaits.


C'est pourquoi les conséquences des décisions privées ou publiques sur les plus fragiles sont au cœur des préoccupations d'une politique juste. De la même façon que nous prenons au sérieux le risque de considérer la nature comme une simple réserve de matières premières, nous prenons au sérieux le risque, pour l'humanité, d'un déterminisme technique, fondé sur le déni ou le rejet de la fragilité humaine, et qui prétend créer un homme nouveau, invulnérable, tout-puissant, immortel et fabriqué finalement pour les intérêts de puissances économiques et financières, ou par instinct de domination.





« Le Courant pour une écologie humaine a pour vocation d'encourager des **initiatives** qui contribuent au bien de tout l'homme, de tous les hommes. »

De multiples initiatives ont été prises et de nombreuses solutions ont été expérimentées dans le monde contemporain pour affronter ses difficultés et ses défis. Précieuses, elles sont le plus souvent gérées de manière indépendante les unes des autres et parfois se contredisent. Nous avons besoin d'une vision cohérente et unifiée des interactions entre les activités humaines, qui permette de mettre en relation ces initiatives et ces idées, d'éclairer leurs impacts et leurs effets réciproques sur le milieu culturel et naturel qui forme notre environnement vivant.



Le Courant pour une écologie humaine a pour vocation d'encourager des initiatives qui contribuent au bien de tout l'homme et de tous les hommes, selon les principes anthropologiques évoqués précédemment. Pour cela, nous revendiquons cette vision cohérente qui pose la vie humaine comme mesure et comme fin, et qui permet une action sur notre milieu social et naturel à la fois humble et exigeante.

Pour contribuer à développer l'écologie humaine, nos membres s'engagent à trois niveaux :

- Ils entreprennent des changements personnels dans leurs propres modes de vie.

- Ils travaillent ensemble pour initier ou favoriser des initiatives au service de l'écologie humaine.
- Ils se relient à d'autres personnes ou organisations pour encourager, soutenir et collaborer aux mutations des structures politiques, sociales ou économiques nécessaires pour promouvoir une société soucieuse d'écologie humaine.

Nous assumons un horizon de long terme, à partir de processus qui se développeront dans la durée tout en s'incarnant dans l'action de nos membres.

Nous voulons encourager ceux et celles qui, dans la société, contribuent, par leurs idées et par leurs actes, à construire un milieu culturel et naturel dans l'esprit d'une authentique écologie humaine. Tous les domaines de l'activité humaine sont concernés, et il s'agit moins de multiplier les initiatives que de les mettre en relation et en cohérence avec la vision de notre maison commune. Nous ne prétendons nous substituer à aucune organisation économique, sociale ou politique. Au contraire, nous nous réjouissons de la multiplication des initiatives et des engagements, en veillant au bien que ces organisations peuvent produire.



Pour conduire notre action, nous nous attachons autant à encourager l'expression de la personne humaine dans son intégralité, à promouvoir des initiatives, qu'à proposer une lecture critique des activités impactant le milieu culturel et naturel.

Encourager l'expression de la personne humaine dans son intégralité.

Prenant au sérieux les trois dimensions physique, intellectuelle et spirituelle de la personne humaine, le Courant pour une écologie humaine accueille librement les croyances personnelles dans le respect de chacun. Croyants ou incroyants peuvent s'y retrouver et dialoguer sans besoin de taire cet aspect important de leur identité. Nous accueillons les affirmations confessionnelles respectueuses des parcours de chacun et qui sont légitimement parties intégrantes de l'humanité de chacun. Nous considérons que les discours qui amputent volontairement cette dimension sont incapables de construire une maison commune.

Promouvoir les initiatives qui engagent des personnes à tous les niveaux.

Nous nous attachons à promouvoir les initiatives, notamment locales, dans le sens de

l'écologie humaine, dans la mesure où elles sont ancrées dans l'expérience des personnes.

Proposer une lecture critique, à partir de l'anthropologie qui nous inspire, des activités qui impactent le milieu culturel et naturel et qui pourraient le rendre invivable.

Si nous ne croyons pas que notre milieu de vie puisse être défini et planifié par des décideurs omniscients, il nous appartient de porter un jugement critique sur les décisions publiques ou privées, de manière à en évaluer les effets sur l'écologie humaine. Nous ne croyons pas à la transformation du monde « par le haut », à partir des décisions d'experts. Nous croyons en la possibilité pour chaque personne d'un chemin viable de changement, différent dans chaque contexte, d'un chemin pour mieux répondre à ses propres aspirations comme aux aspirations de ceux qui l'entourent.

Cependant, il serait déraisonnable de croire que la gérance de notre milieu social et naturel ne serait que le résultat spontané d'initiatives locales. Prendre en considération les savoirs et les compétences accumulés par des experts, c'est aussi rendre justice à la raison humaine.

De même, une construction harmonieuse de notre maison commune nécessite des coordinations à des échelles spatiales et temporelles plus larges que la seule considération des enjeux locaux à considérer. Pour autant, nous sommes attachés à l'expression d'une véritable subsidiarité qui confère au niveau de décision local la possibilité de s'engager sous sa responsabilité dans des instances plus larges de décision au plan national et international ou de déléguer cette responsabilité. D'une façon générale, ni la prise en charge par l'État de missions de coordination, ni le recours à la propriété privée ou à des processus de marché ne légitiment une désaffection des personnes à l'égard de la chose publique ou privée. Bien au contraire, ils doivent toujours s'accompagner d'une responsabilité vigilante et partagée à l'égard du bien commun et de sa transmission.

Nous encourageons donc les initiatives intégratives, associant des acteurs de terrain à des experts. L'articulation de l'expérience et de la généralisation permet de fonder des engagements réellement efficaces. La clé, ici encore, est de s'assurer que toutes les parties prenantes ont pour perspective le bien commun.